

Appel à manifestation d'intérêt
« Usages numériques »



RÉGION
NORMANDIE
www.normandie.fr

1

La stratégie numérique normande

L'ambition de la stratégie numérique normande est de faire de la Normandie un territoire de référence pour sa dynamique d'aménagement et de développement numérique, pour la place du numérique dans son économie, pour l'accessibilité au numérique sur l'ensemble du territoire et dans l'usage quotidien du citoyen.

Afin que chacun soit en capacité de comprendre et de maîtriser les enjeux et les usages du numérique, de l'accès aux services administratifs essentiels pour l'individu à la capacité d'innovation des entreprises en passant par le développement et l'attractivité des territoires, la Région déploie des actions concrètes pour équiper la Normandie en ressources numériques et pour accompagner la transformation numérique des acteurs et de leurs activités.

Au-delà de l'accélération du déploiement du très Haut Débit en Normandie, la Région veille au maillage territorial de l'accès à une offre de services numériques de proximité à travers la mise en œuvre du Réseau des Espaces Ressources pour le Numérique en Normandie.

Ce réseau de la médiation numérique assure deux grandes fonctions :

- l'accompagnement du grand public par les Espaces Publics Numériques (EPN). Animés en réseau, ils offrent la possibilité, pour tout citoyen, de découvrir, de s'informer et d'échanger sur les pratiques et les usages du numérique. Ils mettent à disposition un ensemble d'équipements, de méthodes d'accompagnement et d'ateliers pour favoriser l'accès au numérique. Ce sont aussi des lieux d'expérimentation d'outils nouveaux et d'animation de proximité pour les territoires.
- l'accompagnement des professionnels aux nouvelles organisations de travail à travers le dispositif Tiers-lieux Normandie (exemple du télétravail). Également animés en réseau, ces espaces accueillent une communauté de personnes et d'organisations qui partage plus qu'un espace et des outils de travail, mais qui développe également des échanges, des coopérations, et des projets. Les tiers-lieux sont également des accélérateurs d'innovations au sein des territoires par la mise à disposition de services spécifiques : espace de coworking, FabLab....

L'ensemble offre ainsi un parcours cohérent pour le développement de la culture et de l'usage numérique, à tout stade d'utilisation ou de production, pour le grand public comme pour les professionnels.

2

Pourquoi un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Usages Numériques ?

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance particulière des outils numériques, pour travailler, enseigner, soigner ou assurer la résilience des services publics comme privés. Elle a ainsi confirmé que le numérique est amené à prendre une place croissante dans nos vies de citoyens, de consommateurs, de travailleurs, d'apprenants ou de parents.

Même si le taux d'équipement des Français et le niveau général de compétences progressent, 13 millions de Français demeurent à ce jour éloignés du numérique et se sont trouvés confrontés à des difficultés accrues dans leur vie quotidienne et professionnelle lors des périodes de confinement. L'estimation de la proportion de population non-internaute¹ en Normandie est supérieure à la moyenne nationale (16%) : 17,6% d'après la variable âge, et 20,5% d'après la variable niveau d'études. Ces projections

¹ Les non-internautes sont définis dans l'enquête Capacity sur les usagers numériques des Français (GIS Marsouin, mars 2017), comme des individus qui ne se sont pas connectés à Internet au cours des trois mois précédant l'enquête, d'après la définition retenue au niveau international du World Internet Project.

démontrent l'importance de mener des actions de médiation aux usages numériques, qui soient adaptées aux besoins des territoires et à ceux des différents publics.

Ces éléments mettent aussi en lumière la nécessité de questionner régulièrement l'adéquation entre les outils d'accompagnement proposés et les besoins des citoyens, des territoires et des acteurs économiques en perpétuelle évolution.

La Région Normandie lance cet AMI auprès des acteurs des territoires, qu'ils soient publics ou privés, pour engager la Normandie dans un numérique porteur de développement et capable de répondre au mieux aux enjeux de cohésion, d'inclusion, de résilience, d'attractivité et de durabilité des territoires, dans toute leur diversité et leur variabilité d'expression de besoins.

Cet AMI vise plusieurs objectifs :

- Accompagner la transformation numérique et la montée en compétences numérique des territoires en cohérence avec leur expression de besoins et leur trajectoire spécifique,
- Soutenir les projets s'inscrivant dans le cadre du déploiement de la stratégie numérique normande grâce à l'ingénierie d'accompagnement actuellement mise en œuvre à cet effet (soutien aux espaces ressources de l'inclusion et de la médiation numériques, au développement de services numériques innovants et à l'animation dans ces lieux),
- Nourrir une réflexion prospective sur l'évolution des outils d'accompagnement de la Région Normandie en identifiant les projets en phase d'émergence qu'ils relèvent de la sphère des services publics comme de l'innovation (technologique, territoriale, sociale), qu'ils s'inscrivent dans une dynamique de développement économique comme territorial.

3 A qui s'adresse cet AMI ? Quels sont les projets ou marques d'intérêt attendus ?

Tout porteur à l'exception des personnes physiques : collectivités, associations, entreprises portant un ou plusieurs projets en matière d'usages numériques à destination des citoyens et/ou des organisations : Espace public numérique, Tiers-Lieux numérique, Inclusion Numérique, FabLabs, Espace de coworking, Télétravail, Innovation Numérique, Animation numérique...

Une attention particulière sera portée aux projets traduisant une démarche partenariale et un ancrage territorial forts.

4 Pourquoi répondre à cet AMI ?

L'AMI est une phase de recensement non sélective et non obligatoire.

A l'issue de l'AMI, un accompagnement en ingénierie est susceptible d'être proposé pour les projets et stratégies numériques locales en réflexion.

Les projets éligibles aux dispositifs régionaux existants pourront faire l'objet d'une instruction pour un soutien financier « au fil de l'eau » ou dans le cadre d'un appel à projets selon les cas. Des fonds européens FEDER numériques pourront être mobilisés le cas échéant.

La Région est également susceptible de proposer une aide à la communication ou une valorisation de certains projets.

5 Quelles sont les modalités de réponse ?

Les porteurs souhaitant proposer leur projet ou exprimer leur intention sont invités à remplir le formulaire suivant : https://espaces-numeriques.normandie.fr/webform/appe1_a_manifestation_d_interet

Une rencontre pourra être proposée au porteur pour échanger plus spécifiquement sur le sujet et l'aider à compléter les informations à transmettre.

6 Quel est le calendrier ?

Lancement de la consultation : lundi 29 mars 2021

Date limite des réponses : vendredi 28 mai 2021

Analyse des retours et échanges : juin 2021

Retour aux répondants : début juillet 2021

7 Contacts

Direction de l'Aménagement Numérique

Anne HOULETTE : 02 14 47 62 22 / anne.houlette@normandie.fr

Laure BRAINVILLE : 02 14 47 62 70 / laure.brainville@normandie.fr

Claire-Marie CAVACO : 02 31 06 79 07 / claire-marie.cavaco@normandie.fr